

La Cité Ausserholligen, à Berne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **32 (1960)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125032>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Cité Ausserholligen, à Berne

11

Plan-masse

Le plan-masse a été l'objet d'un concours restreint organisé en 1955 par les autorités municipales. Le terrain, occupé par des constructions d'un état et d'un âge très variables, imposa une réalisation par étapes. Les idées directrices du plan choisi pour l'exécution sont les suivantes :

Tout le domaine de l'habitation, exempt de trafic, est réservé aux piétons.

Programme

Conformément aux vœux de l'Administration communale des domaines, pour laquelle les habitations ont été construites, on compte en première étape :

Dans quatre bâtiments longs :

66 logements de trois pièces (« chambres » pour MM. les Genevois).

36 logements de quatre pièces.

Dans trois maisons-tours :



Vue depuis l'ouest.

Le trafic est concentré dans une route circulaire qui fait le tour de la cité.

Les habitations constituent des groupes raccordés par des cours de service à la route circulaire ; le service de dévestiture, le stationnement des voitures se déploient dans ces cours de service sans gêner la circulation.

Les places de jeux, les étendages, etc., sont rattachés aux groupes d'habitation.

Ceux-ci sont séparés les uns des autres par de larges espaces verts communiquant entre eux.

Les constructions sont différenciées et les dominantes des trois tours donnent à l'ensemble son échelle urbaine.

42 logements de trois pièces.

88 logements de quatre pièces.

Un garage souterrain pour 96 voitures complète cet ensemble.

Financement et loyers

Les trois maisons-tours comportent des logements pour la classe moyenne ; les quatre bâtiments longs, des logements à but social, dont le financement est le suivant : la Ville met le terrain à disposition du maître de l'ouvrage, BIWO AG, sur la base d'un droit de superficie. La Ville est d'ailleurs intéressée financièrement à cette société ; elle accorde enfin une

troisième hypothèque à 2 %. Sans subventions, on parvient ainsi aux loyers suivants :
 Logements de trois pièces, Fr. 135.—.
 Logements de quatre pièces, Fr. 155.—.
 Les logements pour la « classe moyenne » construits par la BIWO AG dans les maisons-tours sont, en revanche, aux loyers suivants :

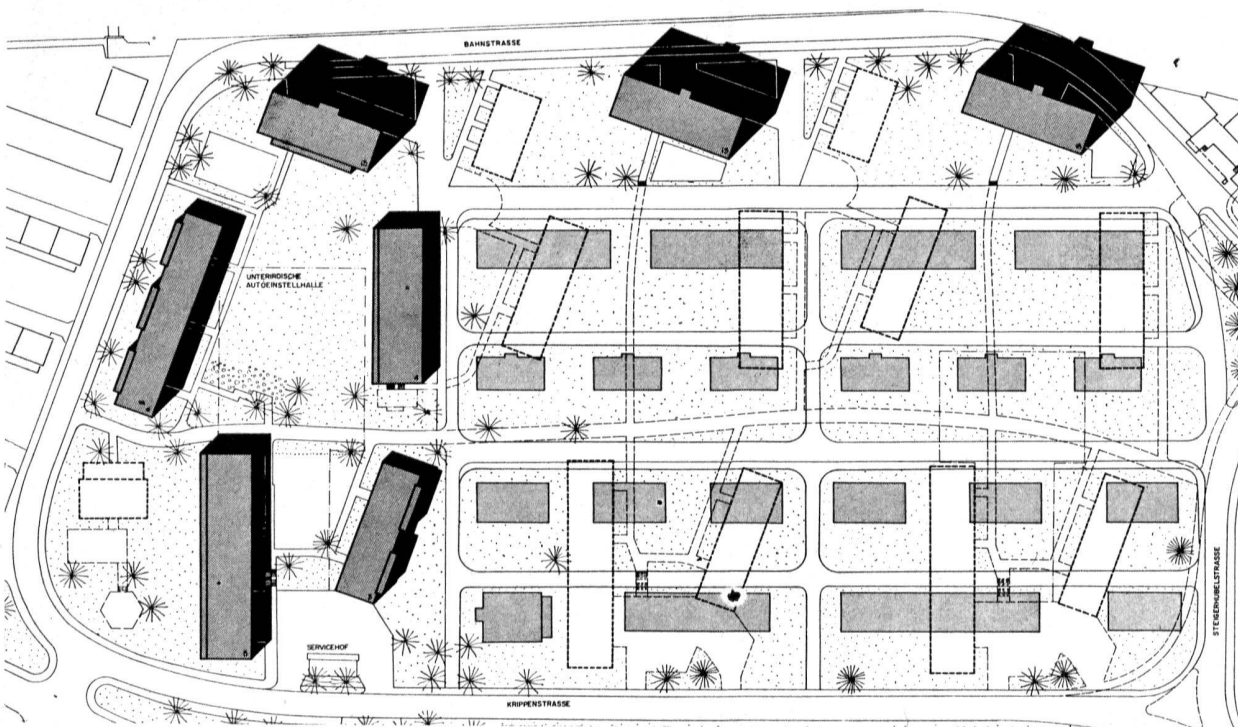
Logements de trois pièces, Fr. 180.—.

Logements de quatre pièces, Fr. 240.—.

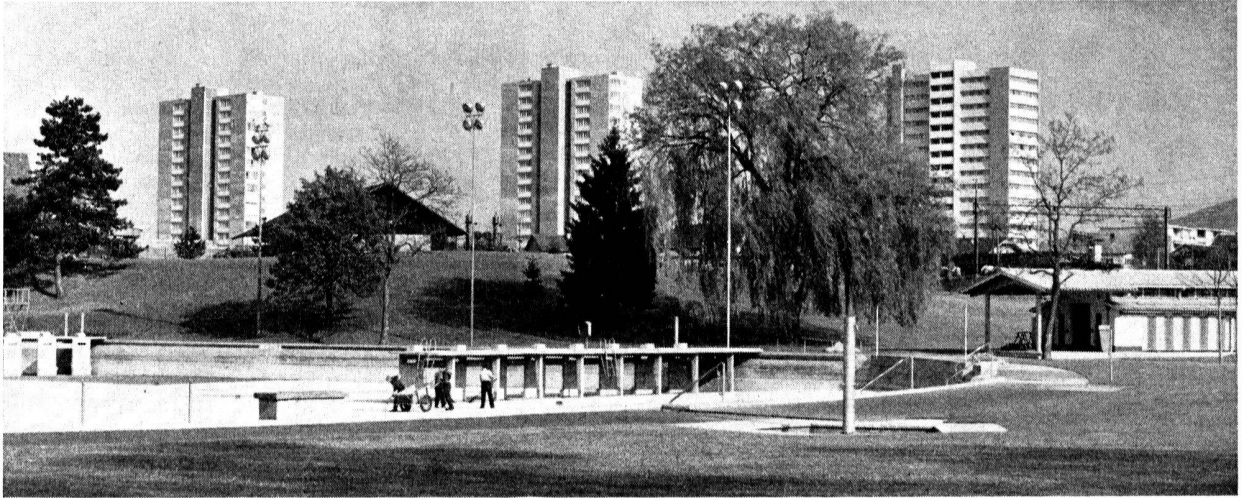
La première étape de la Cité Ausserholligen est terminée. Ce n'est, cependant, qu'à l'achèvement de l'ensemble qu'apparaîtront les avantages de la conception générale.



Plan d'un étage normal des maisons-tours. Echelle env. 1 : 170.



Plan-masse
 Echelle env. 1 : 1800.
 En plein : bâtiments de la première étape 1957-1960.
 Sans ombres portées : bâtiments datant de 1918 destinés à disparaître.
 En pointillé : deuxième étape.



Les trois maisons-tours.
Au premier plan, le bassin (vide) des bains en plein air Weyermann.

Architectes : plan-masse : Heinz Schenk, architecte
exécution : Heinz Schenk, architecte
Walter Bitter, architecte
Max Jenni, architecte

Maquette de la cité achevée.

